

Contact : Chantal Berthomé - 05. 53.31.56.32
espace.saisonniers@mdepn.com
www.mdepn.com



Comité de pilotage - Espace saisonniers

Compte rendu réunion du 15 janvier 2010

Présents : Philippe CAFFY (SDHPA), Françoise VAUNAC (Syndicat des Professionnels du Canoë Kayak sur la Dordogne), Valérie LAFFARGUE (ADEFA Dordogne), Fabrice GAREYTE (GER du Sarladais et CRDA du Périgord Noir), Anne ALBARET (Conseil Régional – Mission Emploi Formation), Anne GUIBERT (Mission Locale du Périgord Noir), Gabrielle BRANCOURT (MDEPN), Laurent VIGOUROUX (FAFIH), Thibault LABARBE (CCI Dordogne), Thierry FRICONET (CFDT qui représentait Yves EVENO.), Joëlle JACQUEMENT (Direccte), Fabienne CAJAN (GRETA Dordogne), François VIDILLES (MDEPN), Rébecca DAIN (MDEPN), Chantal BERTHOME (MDEPN-Espace saisonniers).

Excusés : Jean-Luc Bousquet (UMIH), Pole-Emploi Sarlat et Terrasson ; Gérard GAUTHIER (Conseil Général – Direction de l'Economie et de l'Emploi), Alexandre GAY (AGEFOS-PME), François PIVETEAU (Euralis Gastronomie), Jacques LECLAIRE (Club hôtelier du Pays de Sarlat), Alain FRANCES (Sites en Périgord), Henri BOUCHARD (élu Chambre Agriculutre).

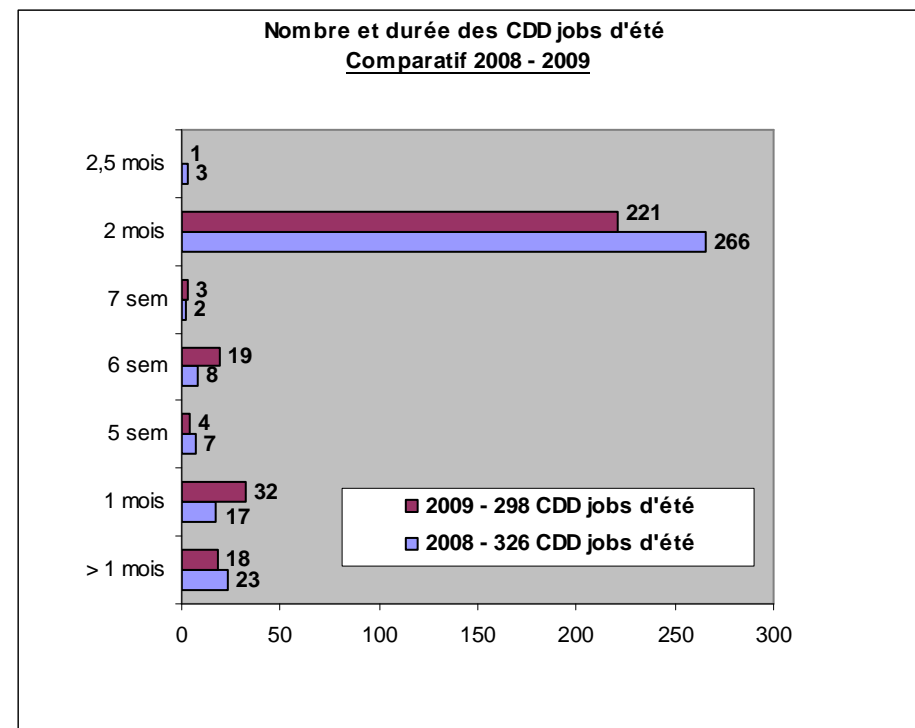
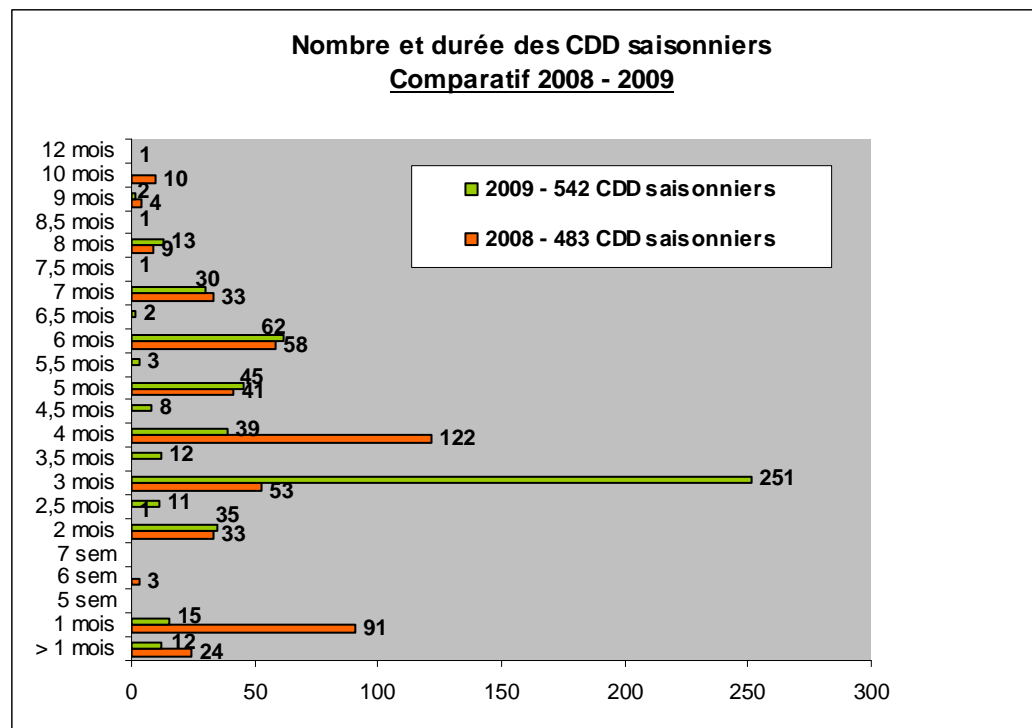
Tour de table de présentation des présents et rappel de l'ordre du jour par l'animatrice Chantal Berthomé.

I - Rapport d'activité 2009 :

I-1 Bilan de la bourse des offres saisonnières :

59 % des postes recueillis en 2009 étaient saisonniers (contre 57 % en 2008), malgré une baisse du nombre d'offres déposées (ex : au 31 mai 2009 de - 20 %) et une saison qui a démarré tardivement compte tenu de la « crise économique ».

Offres saisonnières	Postes à pourvoir		
	2008	2009	Evolution
CDD saisonniers	483	542	12%
CDD jobs d'été	326	298	-9%
Total	809	840	4%



Observations :

- Durée moyenne des CDD saisonniers = 15 semaines
- Durée moyenne des CDD Jobs d'été = 7 semaines

- Offres logées : 108 postes logés en 2009 contre 136 en 2008 et 116 en 2007.

I-2 Partenariat sur les journées « Chemins de l'emploi », « Jobs d'été et semaine de l'orientation professionnelle en 2009 :

L' *Espace saisonniers* est partenaire des manifestations de la Maison de l'emploi et établit le lien avec les problématiques issues des saisons IAA, tourisme et agriculture.

► Chemins de l'emploi :

Bilan mars 2009	Employeurs présents	Nombre de postes à pourvoir	Nombre de visiteurs	Entretiens réalisés
Sarlat 16 mars 2009	28 employeurs des secteurs tourisme (sur 38 présents)	82 CDD saisonniers 50 CDD jobs d'été 132 postes (contre 144 en 2008)	671	301
Montignac 18 mars 2009	11 employeurs des secteurs tourisme (sur 19 présents)	10 CDD saisonniers 14 CDD jobs d'été 24 postes (contre 23 en 2008)	355	78

les **CHEMINS** de l'**emploi**
www.mdepn.com

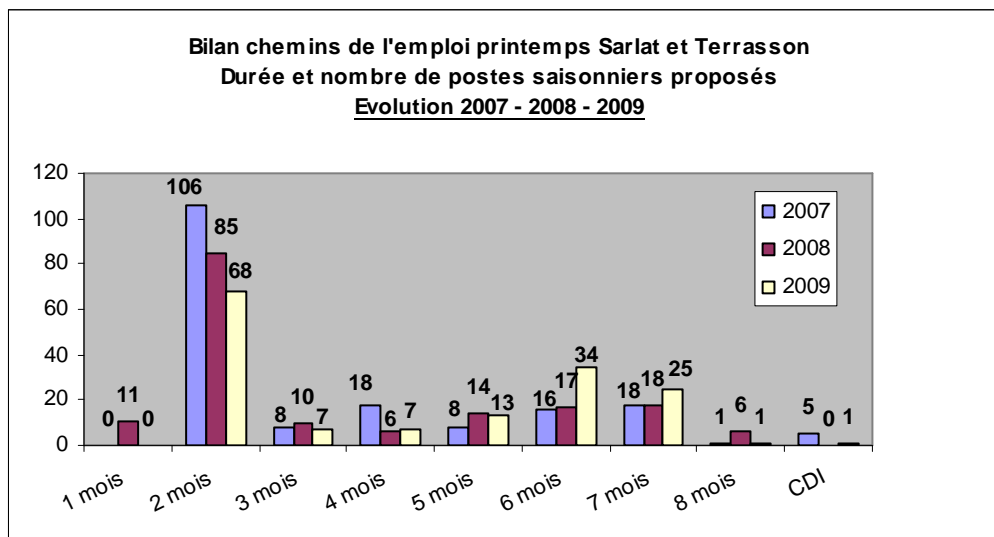
SARLAT
LUNDI
16 MARS
au Centre Culturel
14H30-17H

MONTIGNAC
MERCREDI
18 MARS
à la Salle des Fêtes
14H30-17H

INCLUS :
7^{ème} FORUM de L'HÔTELLERIE
de la RESTAURATION
et de L'HÔTELLERIE de PLEIN AIR

RECRUTEMENTS
N'oubliez pas
VOTRE C.V. !

Co-financeurs: [Logos: Région Aquitaine, Conseil Général de Dordogne, Sarlat la Canada, etc.]
Organisés par: [Logos: Maison de l'emploi, etc.]
avec le soutien: [Logos: Mairie de Sarlat, Mairie de Montignac, etc.]



Bilan/3 années Sarlat + Terrasson	Employeurs présents	Nombre de postes proposés	Evolution en %
2007	55	180	
2008	43	167	- 7 %
2009	39	156	- 7 %

A noter : Evolution nbre de postes 2009 par rapport à 2007 = - 13 %

► **Opération « jobs d'été » 14 avril 2009**

Objectif : favoriser l'accès aux jobs d'été par les étudiants

Journée organisée par la Mission Locale du Périgord Noir, en partenariat avec les BIJ/PIJ de Sarlat et Terrasson, Pôle Emploi et les points relais de Carlux, Salignac, Montignac, Thenon et Belvès.

200 jeunes ont été accueillis et ont pu rechercher des offres d'emploi au local et au national en fonction des souhaits et de leur mobilité ; bénéficier de conseils pour la création de leurs CV ciblés et rédaction de lettres de motivation. La présence à Sarlat d'une juriste de l'Association Infos droits a permis aux jeunes de se renseigner sur la législation du travail.

Bilan :

- 70 offres d'emploi dites « jobs d'été » étaient proposées à cette occasion.
- 200 jeunes ont participé à cette journée sur l'ensemble des points d'accueil.

► **Participation à la semaine de l'orientation professionnelle**, du 2 au 10 février 2009 à Sarlat et Terrasson, visites d'entreprises et rencontres d'employeurs dans les domaines de l'industrie agroalimentaire, l'hôtellerie restauration et les grandes surfaces alimentaires... . Le vendredi 6/02/2009 lors du forum des gestes professionnels 5 métiers porteurs étaient représentés dans les domaines suivants : serveur, cuisinier, employé hôtellerie, vendeur grande surface et ouvrier IAA représentants les principaux métiers recruteurs de l'enquête BMO publiée par Pôle emploi en avril 2009 sur les intentions de recrutements.

www.jeunesse-sport.gouv.fr www.info-jeunesse.net



I-3 Actions de communication :

➔ **Création et édition d'un guide d'accueil : « saisonnier en Périgord Noir : bien vivre ma saison »**

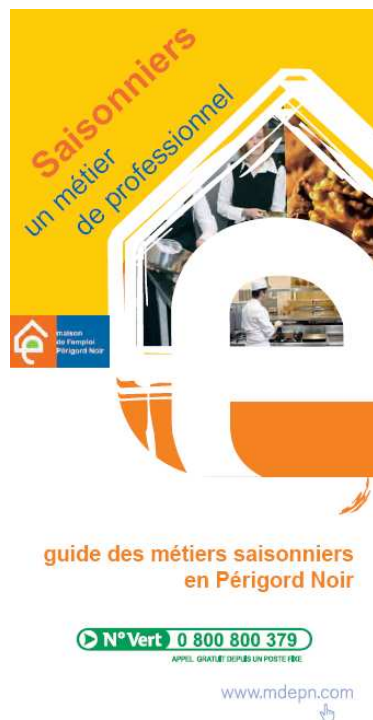
Objectif : apporter des informations nécessaires afin que les saisonniers puissent accéder plus facilement aux différents services dans les domaines de l'emploi, formation, logement, santé... en Périgord Noir.

Le projet de ce guide a été présenté aux membres du comité de pilotage le 15/01/2009 pour lecture et remarques.

Diffusion : Edité en 2 000 exemplaires en mars 2009.

- Mis en ligne et téléchargeable sur le site internet de la maison de l'emploi www.mdepn.com.
- @lettre mensuelle d'information de la MDE n°4 d' avril 2009.
- 300 exemplaires ont été adressés le 20/03/2009 par courrier aux employeurs, partenaires, points relais de la maison de l'emploi et membres du comité de pilotage.

Diffusion depuis mars 2009 (et toujours en cours) à la maison de l'emploi du Périgord Noir à Sarlat et Terrasson et dans les points relais de Belvès, Carlux, Montignac, Salignac, Thenon et Villefranche du Périgord.



➔ Mise à jour du guide « saisonnier, un métier de professionnel ».

Ce guide créé en 2004, dans le cadre de l'action Equal soutenue par le Conseil général, a été mis à jour et présente sous forme de fiche les métiers des 4 domaines saisonniers identifiés en périgord noir : tourisme, agriculture, agroalimentaire et commerce ainsi que les formations inhérentes à ces différents secteurs d'activités.

Diffusion :

- Mis en ligne et téléchargeable sur le site internet de la maison de l'emploi www.mdepn.com.
- Edition de 122 exemplaires adressés par courrier aux partenaires et membres du comité de pilotage.

Afin de faire la promotion de ces 2 guides, le 27/05/2009 une @lettre a été adressée à 3 285 destinataires (employeurs et demandeurs d'emploi).

Résultats de cet @ mailing :

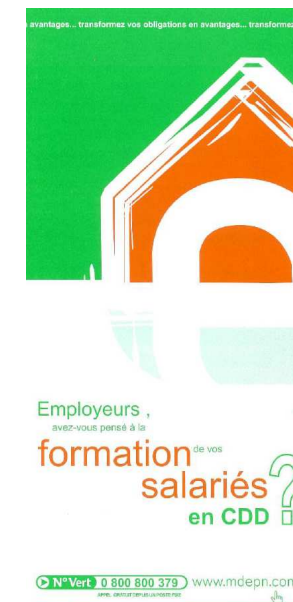
- ✓ 1 821 ouvertures de mail.
- ✓ 138 téléchargements du guide « bien vivre ma saison »
- ✓ 629 téléchargements du guide « saisonnier, un métier de professionnel ».

➔ Edition d'un dépliant à destination des employeurs sur la formation des saisonniers

Objectif : sensibiliser les employeurs à l'importance de la formation des personnes embauchées en CDD, des possibilités de financements pendant et hors période de travail.

Diffusion :

- Mis en ligne et téléchargeable sur le site de la maison de l'emploi www.mdepn.com
- Edition de 1 500 plaquettes.
- 652 plaquettes adressées par courrier aux employeurs de la bourse de l'emploi de la MDE, partenaires et point relais MDE.
- Plaquettes disponible à l'espace saisonniers de la MDE à Sarlat et Terrasson et dans les points relais MDE.



I-4 Bilan des formations et point sur la formation des saisonniers SSPS/Gréta.

➔ Bilan des actions de formation liées au tourisme 2009 et prévisions 2010

GRETA : Intervention de Fabienne CAJAN

- **Reconduction de la formation finalisant un CAP commis de cuisine**
7 personnes ont validé le CAP (sur 10 personnes entrées en formation) sur la période 2008/2009.
2009/2010 : 13 personnes sont entrées en formation en sept 2009 (7 PFR, 6 plan de formation et DIF).
- **Découverte des métiers de l'hôtellerie restauration** : 4 personnes ont suivi ce module court en 2009.
- **Perfectionnement en langues appliquées aux métiers du tourisme** (action PFR) : 14 personnes ont suivi cette formation de mars à mai 2009 dont 5 périodes pratiques d'un mois en Angleterre.

MFR :

- **CQP employé(e) d'étage** : reconduction de cette action de professionnalisation mise en place en 2007 soutenue par le Fafih et la Direccte.
Bilan 2009 : 13 personnes ont suivi cette formation, 11 ont validé le CQP (sur 13 présentées).
A noter : depuis 2007, 36 personnes ont suivi cette formation, 29 ont validé le CQP totalement, 4 partiellement et 3 abandons). 20 personnes travaillent en hôtellerie.
- **CQP réceptionniste** : mise en place en 2010 de cette action de professionnalisation soutenue également par le Fafih et la Direccte (prévue en 2009 mais reportée par manque de stagiaires).
- **Formation de tuteur, accréditation de tuteur et ambassadeurs des métiers** : 13 personnes ont participé à cette formation en 2009.
A noter : depuis 2007, 18 personnes ont reçu l'accréditation de tuteur.

J.L. Bousquet, Pdt du l'UMIH Dordogne notait, lors du précédent comité de pilotage, l'importance de la formation tuteur qui devait se développer, ceci afin de mieux accueillir les nouveaux salariés. A ce sujet, le 15 décembre 2009, La Maison de l'emploi du périgord noir organisait une réunion d'information sur le livret d'accueil de l'entreprise et le tutorat.

- **Mobilité européenne** : 8 parcours financés par Leonardo et Cap mobilité aquitaine vont permettre à des demandeurs d'emploi de la région aquitaine de bénéficier d'une formation en anglais (2 sem de préparation et 4 semaines à l'étranger).
La priorité a été donnée au public visant un emploi de réceptionniste en contrat de professionnalisation sur 2010.

Mobilité saison hiver à la montagne : depuis 2007, un partenariat s'est établi entre la MFR et deux établissements hôteliers 4* et 3 * en Savoie. Ainsi, ce sont 13 personnes titulaires du CQP employé d'étage qui ont pu signer un CDD pour une saison en hiver à la montagne.

Dordogne formation : 14 personnes ont suivi la formation « agents polyvalents : accueil et animation pour les sites et les loisirs touristiques du Périgord Noir (financement Pôle emploi).

➔ **Sécurisation des parcours professionnels des saisonniers (SPP-Saisonniers)** **Intervention de Fabienne CAJAN - GRETA Dordogne**

Objectif : faciliter l'accès à la formation des saisonniers. Ce dispositif est un crédit de 21 heures de formation financé par l'OPCA Fafih. Pour en bénéficier, il suffit de justifier d'une saison dans l'hôtellerie restauration quel que soit le statut du salarié (salarié, demandeur d'emploi...) et quelle que soit la période de l'année. M. DELMAS, de l'OPCA Fafih nous annonçait lors du dernier comité de pilotage de janvier 2009 la possibilité de mettre ce dispositif en place sur notre territoire.

Mise en place de l'action février 2009. L'organisme de formation retenu est le GRETA à Sarlat.

Communication de la Maison de l'emploi du Périgord Noir sur le dispositif :

- ✓ Un support affiche dans les locaux de la maison de l'emploi et partenaires.
- ✓ Information employeurs : le 10/03/2009 @mailing adressé aux professionnels du tourisme (780 envois), information directe à l'occasion des chemins de l'emploi au printemps et à l'automne.
- ✓ Information directe, en rendez-vous ou accueil, donnée aux candidats potentiels reçus à la MDE, Mission Locale et points relais MDE.

Résultats du dispositif : 12 personnes « seulement » ont bénéficié de ces modules de formation : 7 pers. formées avant la saison et 5 en fin de saison.

- ✓ 10 pers. sur le module HACCP hygiène et sécurité alimentaire.
- ✓ 1 pers. sur le module bureautique
- ✓ 1 pers. sur le module accueil communication.

A noter que plusieurs demandes sur des modules « langue » n'ont pu aboutir, ce qui est très dommageable, mais le représentant du FAFIH, **L. Vigouroux**, explique qu'il faut au moins 30 heures pour qu'une formation soit efficace.

Anne ALBARET (MFE) informe le comité de pilotage que dans le cadre du PRF 2010, sur les formations « compétences clés » vont être mis en place des modules langue d'une durée de 40 heures.

Reconduction de cette action sur 2010.

La maison de l'emploi mettra tous ses outils de communication à disposition de la réussite de la formation.

Formations accessibles en Dordogne
Vous avez fait au moins une saison en hôtellerie restauration

Utilisez un crédit de 21 heures pour renforcer vos atouts pour l'emploi

Une formation souple, adaptée à vos besoins personnels ou ceux de l'entreprise pour laquelle vous allez travailler

Un choix de modules variés :
CUISINE, SERVICE
HACCP HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE
BUREAUTIQUE
ACCUEIL COMMUNICATION
GESTION DES COUTS, GESTION DES STOCKS
CŒNOLOGIE...
AUTRES DEMANDES : NOUS CONSULTER

Financement intégralement assuré par le FAFIH
Sous réserve de l'acceptation du dossier par le FAFIH

Possibilité de suivre la formation avant la saison 2010

Avec le GRETA DORDOGNE
Améliorez votre CV sans attendre

Renseignements et inscriptions :
Contacter le Greta qui analyse votre demande avec vous et vous inscrit sur le module choisi
☎ 05 53 31 70 66 ☎ 05 53 31 70 67
✉ app.sarlat@ac-bordeaux.fr

II - Projets d'actions 2010

II-1 Poursuite des actions conduites en 2009 :_accueil, information, orientation du public, animation de la bourse des offres saisonnières, partenariat sur les actions collectives de la MDE, communication, promotion de la formation des saisonniers...

II-2 Commande étude INSEE Aquitaine sur le travail saisonnier en sud Dordogne (partenariat avec la Maison de l'Emploi du Bergeracois et le Conseil Régional d'Aquitaine).

Présentation du projet aux partenaires présents et annonce de la présence de l'INSEE Aquitaine pour le déjeuner débat.

Contexte : Personne ne peut quantifier précisément le volume d'établissements et de salariés concernés par des pics réguliers d'activité, ni être précis sur les périodes concernées, les statistiques sur les profils, etc...

Objectifs : obtenir une analyse quantitative des établissements et salariés concernés, et qualitative des profils et de leurs problématiques : emploi, formation, hébergement, mobilité...

Une première réunion s'est déroulée le 10/12/2009 à la maison de l'emploi à Lalinde :

Matin : en présence de l'INSEE aquitaine, le Conseil Régional (MFE), la CCI et la MDE Bergerac et Sarlat.

Objectifs : Définir cette commande en terme de périmètre, de contenu, de plus-values à en retirer... faire le lien avec l'enquête sur le tourisme littoral commandée par la Région Aquitaine.

Après-midi : en présence du Service Statistiques de Pôle emploi aquitaine, Pôle emploi Sarlat, MSA, GER du Sarladais et pays du bergeracois.

Objectif : Mobiliser les données statistiques INSEE, agricoles (MSA), demande d'emploi (Pôle Emploi).

Après échanges et débats, il est convenu que :

- Mr. Vincent BERNARD Responsable de la division études et services spécifiques rédige la convention relative à cette étude ; qu'il se rapproche du service statistiques de la MSA afin de connaître les données mobilisables pour cette étude et qu'une demande soit faite par courrier auprès de la Direction de la MSA.

- Qu'une enquête qualitative soit réalisée auprès de 200 établissements et 200 saisonniers (par moitié sur le Bergeracois et Périgord Noir). L'INSEE nous aidera à construire les questionnaires.

II-3 Charte de l'emploi saisonnier en Dordogne

- Intervention de Joëlle Jacquement (Direccte) et T. Friconnet (CFDT)

Il a été décidé, lors du dernier comité de pilotage, de saisir la DIRECCTE pour une actualisation de cette charte et d'étendre l'annexe, initialement prévue à l'hôtellerie restauration et hôtellerie de plein air, aux autres filières saisonnières : l'industrie agroalimentaire, le commerce et l'agriculture. Des travaux similaires ont été entrepris par la maison des saisonniers du bassin d'Arcachon.

Interventions :

J.Jacquement (Direccte) rappelle la création de la charte de l'emploi saisonnier en Dordogne, 2005, avec les partenaires de l'UMIH, le SDHPA, la CFDT et CGC et propose à l'assemblée une actualisation au 1^{er} semestre de la présentation et de la rédaction de la charte départementale. Mise en place d'un groupe rédactionnel. Rédaction d'un tronc commun et insertion d'un document sur la législation du travail de chaque domaine d'activité saisonnière industrie agroalimentaire, agriculture, commerce et tourisme.

Débat sur l'insertion de la fiche horaires (cadre juridique à se faire préciser) : T. Friconnet (CFDT) rappelle que 99 % des conflits sont dus aux horaires de travail non respectés, d'où l'importance d'y joindre un modèle de fiche horaires.

Il propose également la création en Périgord noir **d'une commission paritaire locale** sur le modèle de ce qui est entrepris en arcachonnais sur le commerce.

II-4 Mise à jour des dépliants employeurs et salariés sur la formation professionnelle des saisonniers.

La loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie adoptée le 14 octobre 2009 favorise notamment l'accès au DIF (droit individuel à la formation) en prévoyant sa portabilité.

Objectif : rendre le DIF aisément utilisable après la rupture du contrat de travail.

Mise en œuvre : le salarié peut mobiliser ses droits après rupture du contrat de travail (en CDI), fin de CDD, durant sa période de chômage ou chez le nouvel employeur, dans les deux années suivant son embauche. Les droits acquis au titre du DIF et l'OPCA compétent pour la prise en charge financière sont mentionnés sur le BIAF.

Deux dépliants de la maison de l'emploi sont diffusés : l'un pour les employeurs ; l'autre pour les salariés ou demandeurs d'emploi.



La CHARTE de

L'EMPLOI
SAISONNIER

en Dordogne

HCR
Hôtel-Café-Restaurant
HPA
Hôtel de Plein Air

III - Autres projets 2010

III-1 SDHPA - Intervention de Philippe CAFFY (SDHPA) : Evaluation des besoins en formation des ressortissants de l'hôtellerie de plein air. Dans une démarche de qualité de service, de professionnalisation du personnel le syndicat de l'hôtellerie de plein air a adressé une enquête auprès de ses ressortissants afin d'évaluer leurs besoins en formation continue – dont Dif - (142 envois - 69 réponses).

Résultats de l'enquête : les secteurs retenus sont les langues ; l'accueil, réception et réservation, communication ; l'hygiène des locaux et la sécurité ; l'animation ; la restauration ; l'entretien extérieur (pour ce poste, un CQP ouvrier qualifié de maintenance existe).

Définition des programmes de formation : Le syndicat démarche les organismes de formation susceptibles de répondre à ces différents besoins.

Objectif : Trouver les accords et financements possibles auprès des OPCA Agefos pme (pour les salariés) et Agefis (pour les gérants non salariés).

III-2 Complémentarité avec les travaux de la Chambre économique : Projet REHA Agro alimentaire (ressources humaines, Emploi et Accompagnement dans l'Agro Alimentaire). Un projet pour le développement des compétences et de l'emploi dans le secteur de l'agro alimentaire. Réalisation d'un diagnostic auprès de 40 entreprises représentatives de l'agro-alimentaire sur les besoins en RH et bonnes pratiques.

La Maison de l'emploi sera présente à la réunion du 4 février 2010 sur ce projet et présentera l'étude INSEE Aquitaine sur le travail saisonnier en sud-Dordogne, la charte de l'emploi saisonnier en Dordogne et les actions conduites en orientation professionnelle.

III-3 Mobilité des jeunes : Il existe un service d'aide au recrutement des saisonniers JEMRA Rhône Alpes que le Conseil Régional d'Aquitaine souhaiterait expérimenter avec des partenaires locaux (Missions locales et structures saisonnières).

Dans le cadre du contrat d'objectifs HR et activités liées au tourisme, le Conseil Régional d'Aquitaine a souhaité réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un service d'aide au recrutement d'emplois saisonniers du tourisme comparable à celui développé en Rhône Alpes par l'association JEMRA. La Mission locale du Périgord Noir est l'interlocutrice de la région sur ce projet.